L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ÉTAT ET DU CONSEIL-GÉNÉRAL.—NOUVELLE-ORLÉANS, LUNDI MATIN, 22 MAI 1843.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT [illegible]

LES ANNONCES de mariages et de décès, les avis [illegible] des ventes d'immeubles, [illegible] les articles signés par des passagers, [illegible] devront payer au taux des annonces ordinaires. [illegible]

CABOTAGE.

POUR ST. LOUIS—Le steamer [illegible] partira [illegible]

POUR ST. LOUIS.—Le steamer ALEX SCOTT, capt. J. N. Swon, partira [illegible] à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à J. R. SHAW & Co. Agents, 24, Poydras.

ARRANGEMENS POUR L'ÉTÉ. [illegible] BRILLIANT, [illegible]

POUR LA FOURCHE, PLAQUEMINES ET LA BALIZE.—Le GOVERNOR YELL, capitaine Mar[illegible] JACQUES LAROSE, 71 Vieille Levée.

POUR NEW-YORK.—La barque GENESSEE, [illegible] S & J. P. WHITNEY & Co. HULLEN & WOODRUFF.

POUR NEW-YORK.—Le brick SHEFFIELD [illegible] S & J. P. WHITNEY & Co.

POUR NEW-YORK.—La barque RILEY, [illegible]

FOSDICK & BROTH, 66, Camp.

[illegible] HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp.

POUR NEW-YORK.—La goelette LOUISIANA, [illegible] BAILEY & BAXTER, 47 Commune.

POUR BOSTON.—Passage seulement—Le navire AVON, capitaine Winsor, partira immédiatement. Pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune.

POUR BOSTON.—Le brick ONECO, capt. [illegible] J. & S. TOBY & BOGERT, 70, Camp.

POUR BOSTON.—Le navire HALCYON, capt Patton, pour fret ou passage, s'adresser [illegible] S & J. P. WHITNEY & Co.

POUR BOSTON.—Le navire FORRESTER, [illegible] HARROD, DARLING & Co.

POUR BOSTON.—Le navire ROCKALL, [illegible] S & J. P. WHITNEY & Co.

POUR BOSTON.—Le brick L'ORIENT, capt [illegible] BAILEY & BAXTER, 47, Commune.

POUR BOSTON.—Le navire PARIS, [illegible] GEO. GREEN BROTH.

POUR BOSTON.—Le brick BALKAN, [illegible] HARROD, DARLING & Co.

POUR PHILADELPHIE.—Le brick [illegible] S & J. P. WHITNEY & Co.

POUR PHILADELPHIE.—Le navire [illegible] J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR PHILADELPHIE.—La barque [illegible] JAMES D. DENEGRE, 16, Douane.

POUR PHILADELPHIE.—Le brick COHAWSE, [illegible] JAMES D. DENEGRE, 16 Douane.

POUR NORFOLK [illegible] BAILEY & BAXTER.

PAQUEBOT régulier pour la Havane.—Le brick [illegible] STREET, partira sous peu. [illegible]

F. REYNAUD, 16, Bienville.

ON DEMANDE [illegible] F. REYNAUD.

BRICK A VENDRE. [illegible] S & J. P. WHITNEY & Co.

[illegible] WOOD & SIMMONS.

PAQUEBOTS RÉGULIERS ENTRE LA NOUVELLE-ORLÉANS & BOSTON.

LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & Co. [illegible] tous les dix jours.

[illegible]	capitaine Rogers
[illegible]	Freeman.
[illegible]	Wise.
[illegible]	Howes.
[illegible]	Burwell.
[illegible]	Lindsay.
[illegible]	Hewlett.

Tous les navires ci-dessus sont de première classe [illegible]

Pour fret ou passage s'adresser à HARROD & DARLING, 49, Commune.

A VENDRE [illegible]

A VIS. [illegible] BLANCHARD [illegible]

L [illegible] J. E. LOREILHE, Encoignure Royale et Douane.

L [illegible] AUGUSTE MOLIER, 90 St. Louis.

POUR TAMPICO—La goëlette MARIE ELIZABETH, capitaine F. O. Clerc, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CULULU, 74, Vieille Levée.

PORTS D'EUROPE.

POUR LE HAVRE.—Le [illegible] BYRON, capt. Russell, ayant [illegible] S & J. P. WHITNEY & Co.

POUR LE HAVRE.—Le navire [illegible] MICHIGAN, capitaine Hasty, [illegible] S & J. P. WHITNEY & Co.

POUR LE HAVRE.—Le navire [illegible] INDOLA, [illegible] LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire [illegible] ARCHELAUS, [illegible] LEVI H. GALE, 93, Commune.

PAQUEBOT RÉGULIER. POUR LE HAVRE.—Le paquebot [illegible] L'ANDELLE, [illegible] BLANCHARD, EIMER & Co., 23, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.—Le navire du voilier WINDSOR CASTLE, capt. Glover, [illegible] LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR NANTES & BORDEAUX (passage seulement).—Le navire TALMA, capitaine Cayol, [illegible] VICTOR ROUMAGE.

POUR BORDEAUX.—Le beau navire EDOUARD, [illegible] CH. DUFOUR.

[illegible] pour Bordeaux [illegible] LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres.

POUR BORDEAUX.—Le navire paquebot A. I. CHATEAUBRIAND, capt. Laborde, partira [illegible] LEVI H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR MARSEILLES.—Le navire LEOD[illegible] J. & S. TOBY & BOGERT, 70, Camp.

POUR MARSEILLES.—Le navire supérieur HANNIBAL, capt. Parker, partira sous peu. [illegible] S & J. P. WHITNEY & Co.

POUR MARSEILLES.—Le navire du voilier LONDON, capitaine Baker, [illegible] L. H. GALE, 94, Commune.

POUR MARSEILLES.—Le navire [illegible] OREGON, capt. Golden, [illegible] S & J. P. WHITNEY & Co.

POUR ANVERS.—Le beau navire [illegible] A. I. GLENDOYER, capitaine Parsons, partira immédiatement. [illegible] L. H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LA ROCHELLE.—Le trick [illegible] LEVI H. GALE.

POUR LONDRES.—Le navire HENRY [illegible] S & J. P. WHITNEY & Co.

POUR LIVERPOOL.—Le navire ROCKINGHAM [illegible] LEVI H. GALE, 94 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire HUDSON [illegible] S & J. P. WHITNEY & Co.

POUR CORK.—Le navire [illegible] S & J. P. WHITNEY & Co.

POUR LIVERPOOL.—Le navire OCTAVIUS [illegible] S & J. P. WHITNEY & Co.

POUR RIO DE JANEIRO.—Passage seulement—Le navire WARSAW, capitaine William Bache, [illegible] J. W. STANTON & Co.

MARCHANDISES SÈCHES. NORTH & BROTHERS, No. 15, rue de Chartres, Nlle. Orléans. [illegible]

[illegible] AUG. MOLIER, No. 90.

AVIS AUX HABITANS SUCRIERS.

LE soussigné ayant transporté son comptoir à l'entrepôt de sucre, No. 149, rue Commune, [illegible] F. U. LAVILLEBEUVRE.

VINS, EAU DE VIES ET LIQUEURS.—Le soussigné offre à vendre un assortiment de vins, eau de vies, et liqueurs du premier choix [illegible]

BORDEAUX: [illegible] BOURGOGNE [illegible] VIN DU RHIN [illegible] LIQUEURS [illegible] J. E. LOREILHE, Encoignure Royale et Douane.

C [illegible] FROST & Co. 10, Magasins.

MARCHANDISES de commerce [illegible] HARROD, DARLING & Co. 49 Commune.

CHAPEAUX de feuilles de palmier, 10 caisses [illegible] HARROD, DARLING & Co. 49, Commune.

HUILE de Palmachristy [illegible] PRICE & FROST, 36 Poydras.

PLOMB [illegible] MERLE, BEYLLE & Co. 46, Vieille Levée.

WHISKEY—176 barils [illegible] SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 38, Poydras.

JAMBONS [illegible] SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 36, Poydras.

MACHOIRES [illegible] SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 36, Poydras.

GRAISSE [illegible] HEWITT, HERAN & Co.

WHISKEY [illegible] HEWITT, HERAN & Co.

MARCHANDISES [illegible] HARROD, DARLING & Co. 49, Commune.

BEURRE de Goshen [illegible] TUFTS & HOBBARD.

Traites.

CHANGE sur Boston, à vendre par HARROD, DARLING & co. 49 Commune

TRAITES sur New York à 60 jours de vue, à vendre par FOSDICK & BROTH, 66 Camp

TRAITES sur la Havane, à courte vue, à vendre par FRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse

TRAITES sur Boston, à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49, Commune

CHANGE sur la Havane à courte vue, à vendre par CANTIN, DARAN & co, en liquidation, 13 St. Louis

CHANGE sur New York, à vendre par FOSDICK & BROT, 66, Camp.

CHANGE sur Paris ou Bordeaux, à vendre par CH. DUFOUR.

DOUBLONS mexicains et espagnols, à vendre par J. M. LAPEYRE, 17, Conti

DOUBLONS Espagnols et Patriotes, à vendre par MERLE, BEYLLE & co, 46 Vieille Levée

CAFÉ de la Havane—125 sacs à vendre par A. DURAND, Conti No. 7

600 Damejeannes de 5 gallons, à vendre par A. DURAND, Conti, No. 7

VIN rouge—200 caisses, à vendre par A. DURAND, Conti No. 7

VIN de Bourgogne—100 caisses à vendre par A. DURAND, Conti No. 7

ANISETTE—200 paniers à vendre par A. DURAND, 7, rue Conti

SAVON, blanc de baleine et cireux assortis, à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49, Commune

SACS en jute, grands, moyens et petits, à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49, Commune

CAFÉ de la Havane—400 sacs en magasin et à vendre par FRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse.

GRAISSE—100 barils en magasin, à vendre par CH. DOANE & Co. 69, Poydras

CAFÉ de Rio et de La Guayra, à vendre par SCHMIDT & Co.

GRAISSE pour oiseaux, à vendre par J. M. LAPEYRE, 17, Conti

DAMEJEANNES. 500 de 5 gallons à vendre par A. DURAND, 7 rue Conti

CIGARES de la Havane—100,000 de toutes descriptions à vendre par A. DURAND, 7 rue Conti.

VIN blanc. Quelques barils à vendre par A. DURAND, 7 rue Conti

AMANDES. 20 sacs douces écossées, à vendre par A. DURAND, 7 rue Conti.

BŒUF séché—20 barils en magasin, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins

BEURRE de Goshen—100 tinquins, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins

MUSCADES—500 lbs à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins

TOILE d'emballage de l'Inde, épaisse et large, à vendre par STETSON & AVERY.

COTONNADES à la mode, à vendre par STETSON & AVERY.

BEURRE de Goshen, à vendre par STETSON & AVERY.

HUILE de lin anglaise en barils, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins.

MOULINS à maïs, en acier—A vendre par W. PREIN, 18 Chartres

HOUES pour habitations et jardins, à vendre par W. A. RYAN, 48, Chartres

INDIGO—10 surons indigo de Guatimala, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis

DAMEJEANNES françaises de 5 gallons, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis

RASOIRS et couteaux-rasoirs [illegible] à vendre par W. A. RYAN, 48, Chartres

CORDES—[illegible] rouleaux cordes supérieures, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEAH, 36, Poydras

BALAIS—[illegible] douzaines balais paille à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24 Poydras

TALC. [illegible] HARTWELL & KIDDER, 15 [illegible]

C[illegible] HARTWELL & KIDDER

CERISES [illegible] J. ALBERT, 22, rue St. Louis

HUILE d'olive en paniers et caisses, à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis

BEAUX fusils, [illegible] pistolets en magasin [illegible] W. A. RYAN, 48 Chartres

INDIGO [illegible] WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

GARANCE [illegible] WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

SAUMON—10 caisses saumon fumé à vendre par GEO. HARRISON, 47, Tchoupitoulas

TRAITES sur Boston, à vendre par LEVI H. GALE, 93 Commune

CIGARES de la Havane Principe, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée

GRAISSE—100 barils en débarquement, à vendre par CH. DOANE & co. 69 Poydras

SAINDOUX—[illegible] CH. DOANE & co. 69 Poydras

BILLETS [illegible] MERLE, BEYLLE & co. 46 Vieille Levée

TRAITES sur Paris et Bordeaux, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co. [illegible] Toulouse

MILLET [illegible] J. M. LAPEYRE.

PORC [illegible] HEWITT, HERAN & Co. 64 Camp

PRUNES de premier choix à vendre par JORDY & BRASIER, 69, Royale

TABAC—[illegible] caisses de la Virginie, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins

VIN rouge en barriques et en caisses, à vendre par G. H. MIESEGAES, 26, Vieille Levée

ÉTOUPE—[illegible] balles de Russie, à vendre par G. H. MIESEGAES, 26, Vieille Levée

BOUILLOIRES en cuivre et fonte à vendre par W. A. RYAN, 48, Chartres

CAFÉ de la Havane, en magasin, à vendre par FRATZ & HERNANDEZ, 27, Toulouse

SUCRE raffiné de Boston, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

CUIRS Métalliques, de Chapman, à vendre par W. A. RYAN, 48 Chartres

BOUCHONS—5 balles fins, à vendre par CH. DOANE & co. 69 Poydras

BLANC de baleine—100 caisses à vendre par CH. DOANE & Co. 69 Poydras

HUILE de lin anglaise [illegible] ROBERTS & HALL, 75 Magasins

CHAPEAUX gris [illegible] LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres

BŒUF—[illegible] barils prime de New York, à vendre par GEORGE HARRISON, 47 Tchoupitoulas

CAFÉ—La Guayra, Rio et Java, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins

CAFÉ de la Havane, prime, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée

POIVRE et Epices en sacs, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune

HUILE d'ours—Des Rocky Mountains, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune

DRILLS en toile de mode, à vendre par A. GORDON, WYLIE & Co.

VIN de Cantemerle, marque de choix, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER & Co.

SAUCISSONS de Lyon—[illegible] J. ALBERT, 22 St. Louis

CHAUX DE THOMASTON—500 barriques fraîches en bon ordre et en débarquement, à vendre par G. BEDFORD, 47, Commune

[illegible] NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

[illegible] NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

[illegible] NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

[illegible] NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

[illegible] NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

[illegible] NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

CORDAGE de Manille—40 rouleaux à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

CIMENT hydraulique, Plâtre de Paris, Briques à feu—Un assortiment complet de première qualité constamment en mains, à vendre en lots au gré des acheteurs, par G. BEDFORD, 47, Commune

SUCRE en barils—250 barils supérieur de Philadelphie dernièrement reçus et à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

VINAIGRE—Vinaigre de vin blanc, à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis

CIMENT—Article supérieur, actuellement en débarquement du brick Gazon, à vendre en lots au gré des acheteurs par G. BEDFORD, 47, Commune.

EAU-DE-VIE de Champagne et Cognac, en demi et quarts de pipes et tierçons, à vendre par JORDY & BRASIER, 69, Royale

COUVERTURES de laine, couvertures de laine à gros, françaises, à vendre par JORDY & BRASIER, 69, Royale

PARFUMERIE—Une caisse parfumerie assortie reçue et à vendre par F. PERRET, 59 Toulouse

CHAPEAUX DE PAILLE. RIÇU par le soussigné, une caisse chapeaux de paille confectionnés à Paris, dernière mode et à vendre au comptant. F. PERRET, 59, rue Toulouse.

ROUES, Wagons et Charrettes. [illegible] J. D. DENEGRE, 16, Douane

ROUES de charrettes—Un grand assortiment de roues [illegible] J. D. DENEGRE, 16 Douane

A VENDRE par J. & L. GARNIER, passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, 8 caisses contenant 435 fusils munition, venant du Havre [illegible]

LE soussigné continuera toujours à fournir aux familles [illegible] J. E. LOREILHE, Encoignure Royale et Douane

A VENDRE au débarquement de l'Orozimbo de Marseilles,

20	caisses	Fleur d'orangers de Grasse, extra-fine,
30	do.	Chinois à l'eau de vie,
6	do.	Vermicelle,
12	do.	Macaroni,
6	do.	Pâtes assorties,
10	Fromages de Gruyère,	
21	damejeannes Amandes cassées,	
100	caisses Salaisons assorties,	
100	paniers Huile, de 24 onces,	
150	paniers Huile en demi-bouteilles,	

EN MAGASIN:

[illegible] barriques Vin blanc vieux, [illegible] Vin rouge diverses qualités, [illegible] Vin rouge et blanc en demi-bouteilles, Malaga, Muscat en bouteilles et demi-bouteilles, Fruits à l'eau de vie, Fruits au sirop, Liqueurs assorties, Maraschino, 20 paniers Champagne, Bouteilles vides, Bouchons, Savon de Marseille, Anchois à l'huile. LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.

BOTTES, souliers et brodequins—[illegible] A. F. DUNBAR & Co.

VERRE à vitres, Serrures et Plomb de chasse [illegible] J. ALBERT, 22 St. Louis

---

A VENDRE, en débarquement du navire Talma, venant de Bordeaux, 86 barriques Vin rouge, 96 barils Vinaigre blanc, et 6 barils Vin blanc. CH. DUFOUR, 11 Conti

BOTTES, souliers et brodequins—84 caisses en débarquement de la barque Bostonian, à vendre par B. O. HOBBS, 12, Douane

BACON. 9 boucauts jambons, 17 do épaules, [illegible] en débarquement et à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

FROMENT—16 barils en débarquement, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

GRAISSE—128 barils article supérieur, en débarquement, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

ÉTOFFES pour moustiquaire—Un assortiment [illegible] Wm. PERRIN & Co, 86 Douane

CAFÉ vert de la Havane en débarquement du navire Alabama, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras.

CLOUS de Suède—dimensions assorties, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras.

CORDAGE de Manille de toutes dimensions, à vendre par GEO E. CLIFFORD, 47, Poydras.

SALERATUS. 10 barriques, en débarquement de la barque Georgiana, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

CLOUS et Chevilles—[illegible] HAGEDORN & CRAMER, 60, Bienville.

ON a besoin d'une bonne domestique de maison. S'adresser au No. 60, rue Carondelet.

BRODEQUINS, bottes et souliers actuellement en débarquement du navire Hokomok, et en magasin un assortiment général, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins

MAIS—1000 barils r. çus par un chaland, livrés [illegible] SHULTZ, HADDEN & LEACH, 36 Poydras

SERINGUES—A vendre au débarquement de la barque Sarah Hand, venant de Bordeaux, [illegible] AUG. MOLIER, 90, St. Louis

MARCHANDISES du pays—100 balles, à vendre par TUFTS & HOBBARD, 20, rue de la Douane

TOILE de Russie. 4 balles à vendre par TUFTS & HOBBARD, 20, rue de la Douane

15 CAISSES marchandises blanches du pays, et 6 do indiennes, à vendre par R. D. SLOSSNAN, 66, Bienville.

FIL à voile de coton et cordages, 2 barils fil à voile de coton, 15 rouleaux cordages à ralingue à voilure des voiliers, [illegible] à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis

FRUITS au sirop, de la Havane, à vendre par VALETON FRÈRES, 22, Saint Charles

CAFÉ—1301 sacs Laguayra en débarquement de la barque Ponpet 5,000 sacs Rio en magasin, à vendre par SCHMIDT & Co. 66 Bienville

BEURRE de Goshen—36 barillets de choix, en débarquement des navires Arkansas, et [illegible], à vendre par TUFTS & HOBBARD, 20, Douane

FROMAGE. 80 caisses prime, en débarquement du navire Arkansas, à vendre par TUFTS & HOBBARD, 20, Douane.

SAC de terre—[illegible] TUFTS & HOBBARD, 20, Douane.

GRAISSE et Cire d'abeille—16 barils graisse et 6 sacs cire, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée

FARINE—157 barils en débarquement du steamer Algonquin, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée

INDIGO—7 surons en débarquement du navire Arkansas [illegible] ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

CLOUS de Girofle [illegible] en débarquement du navire Arkansas, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins

CAFÉ DE LA HAVANE. 90 sacs en débarquement de l'Alabama, à vendre par A. DURAND, 7, rue Conti

JAMBON fumé, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 36 Poydras

SIROP [illegible] VALETON FRÈRES, 22, Saint Charles

TABAC à chiquer, en boucauts de 1/2, 1/4 et 1/8 [illegible] VALETON FRÈRES, 22, Saint Charles

BRODEQUINS pour nègre—[illegible] ISAAC BRIDGE, 70, Magasins.

SAVON [illegible] ISAAC BRIDGE, 70, Magasins.

PANTALONS de cotonnade—10 caisses [illegible] FROST & Co. 10, Magasins

CIGARES de la Havane, [illegible] J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

TABAC—[illegible] steamer Missouri, à vendre par T. & S. TOBY & BOGERT, 70, Camp

CORDAGE de Manille, dimensions assorties, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras

BRIQUES à feu, anglaises, [illegible] GEO. BEDFORD, 47, Commune

CHAUX de Thomaston—300 barils fraîche, à vendre par GEORGE BEDFORD, 47, Commune

WHISKEY. 15 barils Monongahela, [illegible] JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

BLANC de baleine. 30 caisses [illegible] JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

TABAC manufacturé—225 caisses différentes marques, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

FARINE—31 barils en débarquement du steamer Ben Franklin, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 47, Vieille Levée.

CHANGE sur Paris—Une traite de [illegible] MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée.

BOTTES, Brodequins, &c.—180 caisses [illegible] assortiment général en débarquement [illegible] ISAAC BRIDGE, 70 Magasins

100 caisses Vins fins rouges, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 23 Bienville.

SUCRE. [illegible] A. GORDON, WYLIE & Co.

BARILS pour mélasse—[illegible] ROBERTS & HALL.

CORDAGE goudronné de Manille, dimensions assorties, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras.

CAFÉ de la Havane—Vert, en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

VIN DE BORDEAUX, à vendre en débarquement des navires Talma et Sarah Hand, arrivant de Bordeaux, 50 barriques Vin de Pauillac Médoc, 20 do Vin de St. Julien Médoc, 200 caisses Vin de St. Julien e sports et capsulés, 100 do Vin blanc Sauterne, 1re qualité, 10 barriques Vin rouge très supérieur, pour familles. J. E. LOREILHE, Enc. Royale et Douane.

EAU DE VIE, Genièvre, etc. 10 pipes genièvre de Hollande, importation directe, 10 demi pipes vieille eau de vie, [illegible] quarts do do, 300 caisses vin rouge St. Julien, 100 do do Haut Brion, Chateau Margaux, et Chateau Giscours, 100 do liqueurs, 20 do absynthe, à vendre par PETERS & MILLARD, Nos. 34 et 35 Vieille Levée.

SUCRE RAFFINÉ, &c. 30 barils sucre en pains de Boston, 20 barils sucre écrasé, 10 barils en poudre, 5 caisses vermicel, 30 caisses macaroni, 10 caisses prunes, en jarres, 100 caisses tabac manufacturé, de la Virginie, à vendre par PETERS & MILLARD, Nos. 34 et 35 Vieille Levée.

BRIQUES A FEU. 100,000 briques à feu, de Liverpool, qualité extra, 10,000 briques écossaises, à feu, première qualité, 10,000 briques écossaises, de seconde qualité, le tout à vendre à des prix, en lots à la convenance des acheteurs, par G. BEDFORD, 47 Commune

PAR UN PROCÉDÉ NOUVEAU et en une seule séance, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à [illegible] qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étendique sur les six dents de devant de la mâchoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires.

Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 44, entre Bienville et Douane où il est visible tous les jours, consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche.

MARCHANDISES sèches nouvelles—Les soussignés ont reçu par les navires Louisville, Rienzi et Julia [illegible] PEET & MORTON, 17, rue de Chartres.

PLATINA CEMENT. MR. ACHILLE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, vient de découvrir cette composition qu'il emploie avec le plus grand succès pour plomber les dents douloureuses. Cette pâte toute minérale, est incorruptible, elle s'emploie à froid, presque liquide et sans faire éprouver la moindre douleur; elle acquiert en fort peu de temps une aussi grande dureté que celle de l'émail naturel des dents et conserve pendant plusieurs années, son pouvoir préservatif, et ne laisse à redouter l'extraction inutile. No. 44 rue Royale, entre Douane et Bienville.

LES soussignés ont formé ce jour une société de commerce sous la raison de Daban, Querrouze & Co. Ils se livreront exclusivement aux affaires de GROCERIES dans leurs magasins rue St. Louis, Nos. 11 & 13. AUGUSTE DABAN, LEON QUERROUZE, AMILCAR LANGSDORFF.

BRODEQUINS, Bottes, &c.—110 caisses en débarquement du brick Georgian et de la barque Bostonian à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.

VIN DE MADÈRE.

LE soussigné a reçu de Madère, via d'Angleterre, les vins ci-après, garantis purs et d'excellentes qualités: [illegible] A vendre par F. PERRET, 59, rue Toulouse.

CHAUX ET PIERRE DE THOMASTON, CIMENT ROMAIN ET HYDRAULIQUE, PLÂTRE DE PARIS, CRINS A PLATRIER, BRIQUES A FEU AMÉRICAINES ET ANGLAISES. Constamment en mains et à vendre en lots au gré des acheteurs par GEORGE BEDFORD, 47, Commune.

CLOUS—500 barillets en magasin [illegible] T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp

SACS de jute, [illegible] HARROD, DARLING & Co. 49 Commune

SUCRE raffiné de Boston [illegible] NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

SAVON, [illegible] 500 caisses, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

CLOUS. 1000 barillets de Boston, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

THÉ—500 caisses différentes espèces, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

SACS DE PIERRE [illegible] NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

SUCRE [illegible] MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée.

WHISKEY. 100 barils [illegible] SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 36 Poydras

VINS de Madère et de Porto, en magasin et à vendre par J. M. LAPEYRE, 17, Conti

CAFÉ de la Havane, à vendre par J. M. LAPEYRE, 17, Conti

CAPSULES de Mothes (légitimes) à vendre par J. M. LAPEYRE, 17, Conti.

GRAINES potagères, à vendre par J. M. LAPEYRE, 17, Conti

TABAC de Cuba en feuilles, en magasin et à vendre par J. M. LAPEYRE, 17, Conti

SUCRE blanc de la Havane, à vendre par J. M. LAPEYRE, 17, Conti

CIGARES en papier, à vendre par J. M. LAPEYRE, 17, Conti

CHANGE sur la Havane à courte vue, à vendre par FRATS & HERNANDEZ 27, Toulouse

CHANGE sur Paris, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 23 Bienville

CUIRS—[illegible] BLANCHARD, EIMER & Co. 23 Bienville

INDIGO. Excellent [illegible] J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

CAFÉ—Prime vert de la Havane, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

SEL [illegible] PRICE & FROST, 36 Poydras

BOUCHONS. [illegible] LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

HUILE [illegible] GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras.

PORC [illegible] HULLEN & WOODRUFF, 60 Camp

PORC mess et prime, à vendre par CH. DOANE & Co. 69 Poydras

GRAISSE—100 barils [illegible] CH. DOANE & co. 69 Poydras

BACON. [illegible] CH. DOANE & co. 69 Poydras

CAFÉ de la Havane, en magasin, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras

30 [illegible] BLANCHARD, EIMER & co. 23 Bienville

SEL—[illegible] S & J. P. WHITNEY & Co.

WHISKEY. 75 barils [illegible] JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras

FARINE. [illegible] JOHN R. SHAW & Co. 24 Poydras

VERRE à vitres [illegible] J. ALBERT, 22 St. Louis

SOULIERS [illegible] F. S. BROTH, 66 Camp.

TOILE d'emballage [illegible] F. S. BROTH, 66 Camp

CAFÉ [illegible] J. L. DONNAMETTE.

CUIVRE [illegible] J. L. DONNAMETTE.

GRAINES [illegible] J. L. DONNAMETTE.

DOUBLONS [illegible] J. L. DONNAMETTE.

DOUBLONS [illegible] J. L. DONNAMETTE.

D[illegible] DONNAMETTE, 3 mai.

PORC [illegible] PRICE & FROST, 36 Poydras

H[illegible] PRICE & FROST, 36 Poydras

SEL [illegible] PRICE & FROST, 36 Poydras

GRAISSE [illegible] PRICE & FROST, 36 Poydras

BŒUF [illegible] PRICE & FROST, 36 Poydras

WHISKEY [illegible] HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras

CHARBON [illegible] pour la Compagnie d'Alabama [illegible]

AMIDON [illegible] HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras

SAVON [illegible] HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras

JAMBONS [illegible] PRICE & FROST, 36 Poydras

BŒUF [illegible] HEWITT, HERAN & Co. 64 Camp

HUILE [illegible]

BARILS [illegible] HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras

BŒUF [illegible] HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras

BEURRE [illegible] GEORGE HARRISON, 47, Tchoupitoulas

FROMAGE [illegible] GEORGE HARRISON

THÉ [illegible] GEORGE HARRISON, 47, Tchoupitoulas

SEL [illegible] GEO. HARRISON, 47, Tchoupitoulas

[illegible] GEO. HARRISON

EAU [illegible] GEO. HARRISON, 47 Tchoupitoulas

FROMAGES [illegible] GEO. HARRISON, 47 Tchoupitoulas

BEURRE [illegible] GEO. HARRISON, 47, Tchoupitoulas

CORDE [illegible] GEO. HARRISON, 47, Tchoupitoulas

SEL [illegible] GEO. HARRISON, 47, Tchoupitoulas

BLANC DE BALEINE [illegible] HARROD, DARLING & Co.

HUILE DE BALEINE [illegible] HARROD, DARLING & Co. 49 Commune

DOUBLONS [illegible] FRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse.

SUCRE raffiné [illegible] NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

ESPRIT de [illegible] NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

TOILE [illegible] HARROD, DARLING & Co. 49 Commune

DENIMS de Hamilton [illegible] HARROD, DARLING & Co. 49 Commune

FROMAGE [illegible] TUFTS & HOBBARD, 20 Douane

BOTTES [illegible] B. O. HOBBS, 12, Douane

GENIÈVRE [illegible] [illegible] & Co. 66, Bienville.

FARINE—[illegible] HEWITT, HERAN & Co. 64, Camp.

INDIENNES [illegible] ISAAC BRIDGE, 70, Magasins.

SAVON et Blanc de Baleine—[illegible] ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.

BALANCES [illegible] ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.

CHOCOLAT [illegible] ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.

BOTTES, [illegible] 238 caisses en débarquement [illegible] B. O. HOBBS, 12, Douane.

CHAPEAUX [illegible] B. O. HOBBS, 12, Douane.

WHISKEY. [illegible] SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 36, Poydras.

OSNABURGS de Lowell [illegible] HARROD, DARLING & Co. 49 Commune

TOILE à drap [illegible] HARROD, DARLING & Co. 49 Commune

TOILE à Chemise Waltham [illegible] HARROD, DARLING & Co. 49 Commune

CLOUS de fer de Suède, [illegible] GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras

HUILE de lin [illegible] G. B. CLIFFORD, 47 Poydras

PLOMB—165 [illegible] MERLE, BEYLLE & Co. 45, V. Levée.

CIRE d'Abeille [illegible] MERLE, BEYLLE & Co. 45, V. Levée.

CORDE [illegible] MERLE, BEYLLE & Co. 45, V. Levée.

CHANGE sur Boston, à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49, Commune

TRÉSOR DE LA POITRINE.

Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais, pharmacien à Rouen. DE toutes les préparations pectorales [illegible] On trouvera la pâte et le sirop de mou de veau dans les pharmacies de la Nouvelle-Orléans [illegible]

NOUVELLE-ORLÉANS:

LUNDI MATIN, 22 MAI 1843.

POUR PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

HENRY CLAY.

POUR LE CONGRÈS,

PREMIER DISTRICT.

GEO. K. ROGERS.

La convention démocratique qui s'est assemblée à Donaldson samedi dernier, a choisi pour candidat du deuxième district congressionnel en opposition à l'Hon. E. D. White, l'hon. Alcée Labranche, ancien Orateur de la Chambre des Représentans de cet État.

BONS DU TRÉSOR.—IMPORTANTES ARRESTATIONS.—La justice paraît être sur la trace de la soustraction de bons du Trésor qui a eu lieu à la Douane de la Nouvelle-Orléans. Le 12 courant, John Breedlove, Joseph G. Jewell et J. S. Austin ont été arrêtés à l'hôtel Brown, à Washington, comme prévenus de complicité dans ce vol. A l'époque où il fut commis John Breedlove était employé à la Douane et y resta jusqu'au mois de novembre dernier, époque où il donna sa démission. Il resta dans notre ville jusque dans les derniers jours de mars, puis se rendit à New-York en compagnie de Jewell et d'un autre individu. Ce dernier avait quitté Breedlove et Jewell et n'a pas été arrêté en même temps qu'eux. Il est probable que les prisonniers sont maintenant entre les mains du capitaine Harper et de M. Cotton, officiers de police de la seconde municipalité, qui sont partis le 5 courant avec un ordre d'arrestation lancé par le maréchal des États-Unis; nous les verrons sans doute arrivé ici sous peu de jours.

L'AFFAIRE de la compagnie du chemin de fer de Carrollton, contre la Municipalité No. 2, a été décidée samedi dernier par la Cour de District. Il a été prononcé par l'avocat de la Municipalité, qui au moment de l'enlèvement des rails, l'injonction, qui défendait à cette municipalité de toucher au chemin de fer, ne lui avait pas été signifiée. Le juge Buchanan a donc déclaré qu'en fait il n'y avait pas eu violation de l'injonction, il a ordonné néanmoins que le shérif ait à procéder immédiatement à la reconstruction du chemin de fer tel qu'il était avant l'enlèvement des rails, mettant les frais à la charge de la Municipalité.

SAISIE DE POUDRE A CANON.—Vendredi soir les officiers de police de la Seconde Municipalité saisirent à bord du bateau à vapeur *Eclipse*, frété pour St. Louis, 103 barillets de poudre à canon, couverts de toile d'emballage. La poudre avait été envoyée à bord par MM. Bowers et Hubbard. Elle a été transportée d'abord à la place Lafayette, où elle est restée jusqu'au lendemain, puis de là au magasin. Cette affaire se présentera au conseil samedi soir, et si la confiscation de la poudre est déclarée valable, celui qui en a fait connaître le chargement illégal aura droit à la moitié.

LA COMPAGNIE ITALIENNE est partie samedi pour Cincinnati à bord du bateau à vapeur Edward Shippen.

CONCERT DE M. MIOLAN.—Le programme que l'on trouvera dans nos autres colonnes, nous promet une véritable soirée de dilettanti. Deux personnes qui jouissent de la faveur du public, [illegible] deux parties dans l'une Mme. C[illegible] grand air des *Puritains* [illegible] cavatine de *Casta* [illegible] M. Gabici [illegible] de Meyerber et deux [illegible] de la *Muette*. Ces deux morceaux [illegible] les talents de M. Miolan. Il y aura donc foule demain soir au théâtre d'Orléans.

LE CAPITAINE MAC KENZIE a reçu dernièrement de la part du commerce de New-York, un témoignage des plus flatteurs. Une lettre signée par les présidents de toutes les compagnies d'assurance maritime, des principaux négociants et par un grand nombre de citoyens de New-York, lui a été adressée [illegible] Le capitaine Mac Kenzie [illegible] avec beaucoup de modestie et de convenance.

L'arrivée des nouvelles d'Europe, nous oblige à renvoyer à demain plusieurs articles préparés pour notre feuille de ce jour.

NEW-YORK.—Un individu nommé Joseph Shotwell venant de la Nouvelle-Orléans, a été arrêté à New-York, comme prévenu d'avoir frappé d'un coup de poignard un autre individu nommé [illegible]

EUROPE.

ARRIVÉE DU GREAT-WESTERN.

Le navire à vapeur Great-Western, capt. Hosken, parti de Liverpool [illegible] est arrivé à New-York [illegible] Nous avons reçu par ce [illegible] arrivage des nouvelles de Liverpool du 29 avril, de Londres du 28 et de Paris du 26, nous ne les devons qu'à un petit nombre de journaux français; mais par Boston, nous avons reçu nos lecteurs d'intéressante correspondance. Nous commençons aujourd'hui par la politique.

Les huit ou neuf jours qui se sont écoulés entre le départ du *Great-Western* et celui de l'*Hibernia* ne fournissent presque que trois événemens: la naissance d'une nouvelle princesse et la mort du duc de Sussex en Angleterre, et en France le mariage de la princesse Clémentine avec un Cobourg, un des membres en [illegible] de cette famille qui pourrait bien prendre la devise de la maison d'Autriche. C'est par des mariages en effet qu'elle étend sa fortune et jette les fondations de sa puissance. Le mouvement parlementaire qui a lieu en Espagne et le mouvement diplomatique qui se manifeste à Constantinople à propos de la Servie, ne sont dans des modifications politiques qui ne manquent jamais dans des nouvelles européennes, mais qui n'ont rien de bien caractéristique, ni de bien menaçant.

ANGLETERRE.

LONDRES, le 28 avril.—Durant ces derniers jours deux événemens d'un intérêt assez vif pour nous ont eu lieu: la mort d'un duc de la maison royale et la naissance d'une nouvelle princesse. [illegible] La Reine Victoria [illegible] félicitation et de condoléance qui l'ont accueillie à son avènement au trône: félicitation pour son heureuse délivrance, condoléance pour la mort de son cher oncle. Le parlement se prépare à remplir son devoir, et toutes les corporations du royaume [illegible] Daniel O'Connell, [illegible]

L'arrivée de la dernière dépêche de M. Webster à M. Everett a rallumé pour quelques jours la discussion sur le droit de visite; mais cette discussion s'est maintenue dans des termes fort modérés [illegible]

La rupture des négociations commerciales entre l'Angleterre, le Portugal et le Brésil [illegible] au Parlement dans une de ses dernières séances. [illegible] marché du Brésil. [illegible]

Les journaux de Londres du 25 avril ont publié [illegible] "Ce matin, à quatre heures, la Reine a donné naissance à une princesse. [illegible] prince Albert, [illegible] Mme Lily, [illegible]"

[illegible]

Londres, 21 avril. Le prince Auguste Frédéric, duc de Sussex, oncle de la reine, est mort aujourd'hui à Kensington Palace. Né le 27 janvier 1773, il était dans sa 71e année. [illegible] Auguste-Frédéric [illegible] III. Il fut marié deux fois [illegible] lady Augusta Murray [illegible] Lady Augusta [illegible] La deuxième femme du duc, lady Cecilia Gore, fille du deuxième comte d'Arran, survit au duc. Elle a été créée Duchesse d'Inverness le 30 mars 1840.

[illegible] marchands américains sont venus par le [illegible] pour acheter un grand nombre de produits [illegible] des tabriques anglaises; l'on espère que [illegible] un nouveau mouvement dans [illegible] branches de commerce, particulièrement [illegible]

—Un beau vaisseau américain, le Hewes, capitaine Henson, a fait naufrage sur les sables de Goodwin. Vingt-quatre heures après avoir touché, ce bâtiment était complètement englouti. Le navire Hindustan a recueilli à son bord tout l'équipage; [illegible] 300 barils de térébenthine [illegible] New-York. Au mois de janvier dernier, avait péri au même endroit, un autre vaisseau américain, le Samarang [illegible]

CORRESPONDANCE POLITIQUE.

PARIS, 26 avril 1843.

Le temps le plus précieux de la session est tout-à-fait [illegible] chambre des députés. [illegible]

[illegible]

On se demande de quel droit un consul peut ainsi s'immiscer dans l'administration intérieure du pays qui l'a accueilli [illegible] Quand ces intérêts sont injustement froissés, le consul a sans doute mission d'intervenir, mais ici il ne s'agit de rien de semblable. [illegible]

La Gazette universelle allemande reproduit une correspondance de Constantinople, en date du 29 du mois dernier, suivant laquelle le cabinet turc était en dissolution, et la rentrée de Reschid-Pacha [illegible]

—Le mariage de la princesse Clémentine, fille du roi des Français, avec le prince de Saxe-Cobourg, a été célébré à St. Cloud le 20 avril dernier. La messe a été dite par l'évêque de Versailles.

[illegible] La Presse donne des nouvelles de [illegible] Montpellier [illegible] Mme Lafarge [illegible]

GUADELOUPE.—[illegible] victimes du tremblement de terre, [illegible] Gomez, 210,000 fr. La frégate la *Calypso* emporte 200,000 fr. Des ordres sont en outre donnés pour embarquer immédiatement sur la corvette la A[illegible] 200,000 fr. ce qui portera à 710,000 fr. les secours expédiés sur le fonds de la souscription.

[illegible] On écrit de St. Pétersbourg:

"Notre capitale vient de faire une perte sensible en la personne de M. le baron de Stieglitz, banquier de la cour [illegible] qu'une mort prématurée a enlevé [illegible] ans.

"M. de Stieglitz a laissé une fortune d'environ [illegible] de francs dont il faisait le plus noble usage. [illegible] que St. Pétersbourg [illegible]"

LES ALLUMETTES [illegible].—Le 11 avril, vers quatre heures et demie, au moment où le cortège des Tuileries, un jeune garçon épicier portant dans son tablier des allumettes chimiques, s'étant exposé à être coudoyé par les curieux, a été aussitôt fait feu. Les sergens de ville qui stationnent sur le passage du cortège, effrayés par cette explosion, [illegible] (La France.)

ESPAGNE.

MADRID, 15 avril 1843.

Nous sommes toujours en pleine crise. La discussion sur les élections de Madrid, reprise le 10, [illegible] Ce résultat était prévu même avant l'ouverture de la séance, [illegible]

Le vote du congrès a déplacé la parti sur lequel s'est appuyé jusqu'ici le régent, car il exclut d'un seul coup M. Calatrava aîné, chef parlementaire de la faction surannée de Cadix; M. Gonzalez, chef parlementaire de la faction ayacucho, et M. L[illegible] leur organe commun dans la presse [illegible] du palais de Buenavista [illegible]

La présence de l'infant don François de Paule [illegible]

L'infant, fort piqué de ces taquineries, [illegible]

[illegible]

Croyez-moi, Espartero ne voit que gagner du temps [illegible]

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE, 1 avril.—M. de Boutenieff et M. le baron Lieven se sont rendus avant-hier chez Sarim Effendi, au ministère des affaires étrangères, pour lui communiquer l'ultimatum du cabinet de Saint-Pétersbourg concernant l'affaire de la Servie. [illegible] prince Alexandre abdique [illegible] Kiamil Pacha sera sur-le-champ rappelé de Belgrade, [illegible] M. de Boutenieff [illegible] Sir Stratford Canning [illegible] M. de Boutenieff [illegible]

SITUATION POLITIQUE ET MILITAIRE DE LA FRANCE EN ALGÉRIE.

De grands préparatifs ont lieu en ce moment pour la campagne du printemps qui doit s'ouvrir du 15 au 20 avril. [illegible]